



#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

Numéro spécial
mi-mandat 2020-2023

Votre magazine municipal

3 ans d'actions à votre service



p 7
Un cadre de vie
préservé



p 11
Une ville
apaisée



p 16
Une ville
rayonnante



p 21
Une ville
connectée



2 Sommaire

3 Interview du maire

7

Un cadre de vie préservé

- Devenir une référence dans la transition écologique
- Protéger notre ressource en eau
- Limiter les constructions et rendre nos aménagements plus cohérents
- Réaliser un EcoQuartier de la Gare exemplaire

11

Une ville apaisée

- Offrir le meilleur à nos enfants
- Vivre sereinement, en toute sécurité
- Prendre soin de chacun
- Soutenir le tissu associatif et la pratique sportive

16

Une ville rayonnante

- Valoriser nos atouts pour rayonner dans notre région
- Aménager naturellement le lac et ses abords
- Renforcer l'attractivité de notre centre-ville
- Préserver et valoriser notre patrimoine
- Enrichir l'offre culturelle

21

Une ville connectée

- Donner la priorité aux mobilités douces
- Devenir la première « ville intelligente » du Grand Genève.

25

Une nouvelle gouvernance

- Une commune engagée face aux crises
- Concertation et conseils de quartier
- Finances
- Partenaires
- Grands projets

31 Libre expression



Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Entretien avec le maire Vincent Scattolin

3

QUEL BILAN POUVEZ-VOUS DRESSER DE CES TROIS PREMIÈRES ANNÉES À LA TÊTE DE LA MAIRIE ?

« Depuis notre élection en 2020, nous avons dû affronter plusieurs tempêtes qui ont conduit à faire preuve d'habileté dans la mise en place de nos actions. En mars 2020, les élections municipales se déroulent quelques jours avant le premier confinement. Nous sommes élus très largement au premier tour mais nous ne prenons nos fonctions que fin mai. À ce moment-là, nous sommes loin d'un retour à la normale puisque le pays alterne entre "des stops and go" pour gérer les différentes vagues de la Covid-19. Ainsi va le pays jusqu'en 2022. La priorité pour notre équipe municipale a alors été de protéger les Divonnais dans leur quotidien. Ces crises ont eu un impact sur notre fonctionnement interne, nos dépenses, la mise en application de notre programme et ont fortement impacté nos rentrées financières, à hauteur de 5 millions d'euros. Nous avons assumé ces pertes !

“ Nous avons soutenu nos commerces et nos associations ”

LA VILLE A ÉTÉ À CE MOMENT-LÀ UN SOUTIEN IMPORTANT DES ACTEURS DIVONNAIS :

Nous avons durant cette période soutenu nos commerces avec la création d'un fonds Covid doté de 100 000 euros, voté la gratuité de l'utilisation du domaine public, et développé de multiples opérations de communication pour consommer local. Cette action de soutien, nous l'avons également menée avec nos associations, avec la mise à disposition d'un fonds de 100 000 euros destiné à traverser cette crise leur permettant de pouvoir assumer une partie des salaires, la poursuite de leurs activités et le paiement de leurs loyers.



LA GUERRE EN UKRAINE A AUSSI ÉTÉ UN FREIN À LA MISE EN PLACE DE VOTRE PROGRAMME ?

Après la Covid-19, c'est le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui nous impacte depuis plus d'un an. Les conséquences directes se font sentir pour l'ensemble des Français notamment en ce qui concerne l'explosion du coût de l'énergie (gaz, électricité, etc.). Notre ville n'y a pas échappé. Ainsi en 2023, à consommation identique, c'est une enveloppe de 1,6 million d'euros supplémentaire qu'il faut impacter sur nos finances. A cela, il faut ajouter la forte augmentation des matières premières, ce qui se traduit par des projets et des travaux publics toujours plus chers ou dans le financement de notre restaurant scolaire, par exemple.

UNE DES DIFFICULTÉS MAJEURES DANS LES VILLES DU PAYS DE GEX REPOSE AUSSI SUR LA PROBLÉMATIQUE DU RECRUTEMENT DE PERSONNEL QUALIFIÉ ?

Nos voisins suisses attirent un nombre toujours plus important de nos compatriotes pour travailler et bénéficier de salaire sans commune mesure avec ce que peut proposer une collectivité. Cette situation se retrouve dans l'ensemble du pays de Gex. Ainsi, malgré ce que nous pouvons mettre en place pour séduire les demandeurs d'emplois, nous restons avec un socle d'une dizaine d'offres d'emplois non pourvue, et notamment dans les services techniques. Ceci nous pénalise fortement au quotidien. Une fois ce contexte posé, nous pouvons être fiers de ces trois premières années aux commandes de la ville. Nous avons été élus sur quatre items (Préserver, Apaiser, Rayonner, Connecter) et quinze objectifs. 90% est réalisé ou en cours.

“ **Les Thermes sont l'ADN de la ville !** ”

IL A FALLU MALHEUREUSEMENT FAIRE FACE À LA FERMETURE DES THERMES :

A cela, il faut bien entendu ajouter ce que le quotidien nous a réservés. La fermeture des Thermes fin 2022 et notre recherche active d'un repreneur privé en sont l'exemple. La décision de fermer les Thermes a été un crève-cœur avec le licenciement d'une dizaine de personnes. Je suis heureux que la très grande majorité d'entre eux ait retrouvé un emploi de qualité. Les Thermes

de Divonne-les-Bains je le rappelle font partie de notre ADN. A l'occasion de la cérémonie des vœux 2024 nous annoncerons le nom du futur opérateur du centre thermal. Les Thermes rouvriront et nous pourrons être fiers de ce que sera notre futur équipement. Nous avons trois objectifs : augmenter le nombre de curistes, développer un écosystème médical et développer un spa thermal. Sur ce dossier, il est nécessaire de réaffirmer que la ville restera propriétaire des Thermes mais aussi des sources d'eau qui les alimentent. C'est pourquoi nous sommes inscrits dans le cadre d'une délégation de service public de 30 ans. Nous nous sommes aussi engagés dans une Déclaration d'Intérêt Public (DIP) de protection de nos sources avec la définition d'un périmètre de protection et d'un ensemble très contraignant d'interdictions.

VOTRE ÉQUIPE A ÉTÉ ÉLUE SUR LA RÉALISATION DE L'ECOQUARTIER DE LA GARE. OÙ EN EST-ON DE CE PROJET ?

Il faut d'abord rappeler que cet EcoQuartier est un de nos engagements de campagne et qu'il traduit notre vision de l'aménagement de notre ville. Nous avons choisi de diviser par 2 le nombre de constructions à Divonne-les-Bains entre 2020 et 2030 par rapport à la décennie précédente et de concentrer la majorité des logements à construire en centre-ville. Cela permet de lutter contre l'étalement urbain, de préserver nos zones naturelles et de rapprocher les habitants des commerces, services et transports. C'est ce que j'appelle la ville du quart d'heure. L'ÉcoQuartier de la Gare s'inscrit dans cette logique : situé sur une zone partiellement en friche indigne de Divonne-les-Bains, il rassemblera 380 logements, mais également de nouveaux commerces et services qui manquent aux habitants. Je souhaite aussi qu'il soit un exemple d'inclusion sociale et d'efficacité énergétique des bâtiments. Cet ÉcoQuartier favorisera les mobilités douces, augmentera la présence de la nature et de l'eau dans ce secteur. Malheureusement, ce projet est victime de recours de la part d'opposants qui ne proposent aucune vision de notre ville, et qui bloquent par dogmatisme le projet malgré de multiples réunions de concertation. Avec certains nous avons pu trouver des compromis, avec d'autres non. Mais à chaque fois qu'une décision de justice est rendue, elle est en notre faveur, en faveur du projet. Je veux dire aux Divonnais que cet ÉcoQuartier se fera car il est essentiel pour faire de Divonne-les-Bains une ville préservée, apaisée, rayonnante et connectée.



Parmi les prémices de la réalisation de cet écoquartier figure la rénovation de la Grande Rue. Un chantier qui se terminera en fin d'année :

Depuis de trop nombreuses années, l'artère commerciale principale de notre ville avait besoin d'être rénovée pour être plus moderne, plus apaisée et plus végétalisée. C'est un investissement majeur avec plus de 2,5 millions d'euros consacrés à ce projet. Nous avons fait le choix fort et assumé de rouvrir la rue à la circulation le week-end à la fois pour nos commerces mais aussi pour maintenir en centre-ville le marché du dimanche. Avec l'arrivée de l'EcoQuartier, la rénovation de notre Grande Rue était plus que nécessaire.

Le projet Grand Lac va aussi fortement transformer ce lieu symbolique de Divonne-les-Bains :

Le projet Grand Lac s'inscrit fortement dans la transformation de notre ville. En concertation avec les associations et les conseils de quartier, nous avons travaillé sur un master plan de plusieurs années qui va nous permettre de redéfinir les grands aménagements de cet espace en créant des lieux de vie mieux définis avec une base nautique, un nouveau port, un nouveau skate park et surtout en rendant à la nature 30 000 m² de bitume. Le premier chantier majeur de ce dossier repose sur un nouveau skate park et des plantations.

“ Nous mesurons pleinement la nécessité de changer nos habitudes ”

LES POLITIQUES PUBLIQUES LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SONT AUSSI TRÈS IMPACTANTES AU REGARD DE CES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE MANDAT :

Depuis 2020, nous sommes investis dans la certification Climat Air Energie. Il ne s'agit pas d'aller obtenir un label pour un label, l'objectif est de passer l'ensemble de nos politiques publiques à travers le tamis de la transition écologique. Nous mesurons pleinement la nécessité de changer nos habitudes. Dans ce domaine nos actions sont multiples. Parmi les plus importantes figurent : le développement d'un nouveau réseau de vélos électriques en libre-service en favorisant un maillage territorial et transfrontalier, l'accompagnement à l'accès aux transports en commun par une aide financière à la mobilité, la mise en place d'un nouveau schéma de mobilité durable pour rendre nos quartiers plus apaisés, la plantation de 1 500 arbres pendant le mandat, la création de six refuges pour protéger la faune et la flore, l'achat d'un recycleur électro mécanique pour traiter déchets alimentaires pour générer du compost en auto fabrication, ou encore la réalisation de cours oasis dans les écoles, etc.

Je ne peux pas évoquer la transition énergétique

sans évoquer le marché de performance énergétique de notre éclairage public. Ce marché représente un investissement de plus de 4 millions d'euros. En deux ans, nous allons changer l'ensemble des éclairages en led, changer nos candélabres et l'éclairage de nos terrains de football. Nous allons aussi fabriquer une partie de l'électricité que nous consommons. L'objectif est de réduire de 56% la consommation électrique de la commune. Ce nouveau marché permettra de réduire, voire de supprimer l'éclairage dans certaines rues de la ville. Pour notre faune et notre flore, l'avancée sera importante. Et tout ceci en concertation avec nos conseils de quartier.

Plus globalement, nous avons aussi débuté la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux. La rénovation du Nautique en salle des fêtes en est l'exemple parfait puisque ce lieu va devenir un modèle en la matière. Les audits des autres bâtiments municipaux vont suivre. Nous sommes accompagnés sur ces sujets par des partenaires fidèles : l'Etat notamment via notre labellisation Petites Villes de Demain et le Fonds vert, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, Pays de Gex Agglo et le SIEA.



NOTRE VILLE EST SOUVENT LOUÉE POUR LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE. QUELLE ATTENTION Y PORTE VOTRE ÉQUIPE ?

Notre richesse, c'est notre cadre de vie. Nous avons une ville où il fait bon vivre. Cette année, le jury des Villes et Villages fleuris viendra nous auditer pour conserver nos "4 fleurs" à laquelle nous sommes extrêmement attachés. Une ville verte, une ville fleurie certes mais une ville d'eau et de forêt. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Office National des forêts pour protéger au mieux notre forêt notamment avec les périodes de sécheresse intenses qui s'annoncent dans les années futures.

“ Protéger, valoriser et gérer notre environnement ”

Protéger, valoriser et gérer notre environnement, c'est aussi assurer la promotion touristique de notre ville. Faire de Divonne-les-Bains une destination Quatre Saisons est au cœur de la politique menée par l'Office de Tourisme. 2022 l'a montrée. En dépit de la fermeture de nos Thermes, nous n'avions pas connu autant de nuitées depuis des années. Nous avons de nombreux atouts nature pour séduire une clientèle étrangère de retour sur nos terres. Pour cela, il nous faut continuer à avoir une ville propre, apaisée où le piéton et le cycliste circulent en toute sécurité, des hôtels et des restaurants de qualité et accueillants, un camping pleine nature séduisant. C'est pour porter cette politique ambitieuse que la ville entretient des relations fortes avec le groupe Partouche pour que notre casino conserve le rang qui est le sien (8 millions ont ainsi été investis dans un casino flambant neuf) mais aussi avec le propriétaire du château pour refaire de ce site un hôtel de référence. Pour continuer d'attirer des touristes, notre ville mise plus que jamais sur un programme événementiel et culturel de premier plan. Avec des temps forts tels que Gourmandiv', Rires ô lac, Div'Art Show ou encore Noël, sans

compter les dizaines d'événements portées par l'office de Tourisme, la ville, nos associations ou bien encore nos conseils de quartier.

LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS ÉTAIT DANS VOTRE PROGRAMME, POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE UN POINT DE SITUATION ?

Nous avons bien avancé sur le Village des Associations en ayant défini un projet avec les associations. Notre besoin en salles, sportive ou associative, est important et cet équipement permettra d'en résoudre une partie. Cet équipement sera autonome en énergie, fonctionnel et s'insérera parfaitement dans notre cadre de vie. Ces nouveaux projets ne doivent pas faire oublier l'entretien de nos équipements historiques tels que la piscine, notre hippodrome ou encore notre centre culturel de l'Esplanade du Lac qui fêtera d'ailleurs son 20^e anniversaire en 2025.

SE SENTIR BIEN DANS UNE VILLE, C'EST AUSSI VIVRE DANS UNE VILLE SÛRE. VOTRE ÉQUIPE EST ENGAGÉE DANS UN PLAN AMBITIEUX EN LA MATIÈRE :

Bien vivre dans sa ville, c'est vivre dans une commune sûre. Le Pays de Gex et Divonne-les-Bains peuvent apparaître comme des exceptions dans le paysage français. Néanmoins, nous sommes confrontés à de la délinquance qui pourrit le quotidien. C'est pourquoi nous nous battons pour refaire de notre brigade de gendarmerie une caserne « mère » ouverte tous les jours. Nous avons réussi à obtenir trois demi-journées d'ouverture et des effectifs consolidés, nous sommes sur la bonne voie. Notre sécurité, ce sont aussi des effectifs de la police municipale important (9 agents) et le recrutement d'ASVP en saison estivale pour garder une présence forte en ville et notamment lors de notre marché du dimanche. Ainsi pour les accompagner dans leur mission, nous avons entamé un plan ambitieux de vidéoprotection avec près de 150 caméras. Tout ceci en liaison avec le déploiement de la fibre optique dans notre ville qui se terminera en fin d'année. Notre sécurité, ce sont aussi des pompiers en nombre, heureux de leurs conditions de travail. C'est, je crois, ce que nous avons réussi à faire avec notre caserne de Gex-Divonne. »

6

Légende :



Réalisé



En cours



Un cadre de vie
préservé



Objectif 1

Devenir une référence dans la transition écologique



La ville de Divonne-les-Bains s'est lancée dans un marché public global de performance énergétique (MPGPE) afin de passer 100% de l'éclairage public en LED et de diviser par 8 la pollution lumineuse. En lien avec l'entreprise CITEOS, les premiers travaux débuteront en 2023. Ils permettront de réaliser au moins 56% d'économie d'énergie.



8



Planter 1 500 arbres pendant le mandat : plus de 250 arbres sont plantés chaque année pour tenir cet objectif.



Accompagnement du Fonds pour l'arbre : 80 plantations depuis 2020 et fin de l'aménagement du jardin du Pont des Îles en 2023.



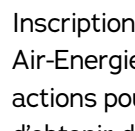
Audit de nos bâtiments publics et lancement d'un plan pluriannuel de rénovation énergétique dont la première étape est la rénovation complète du bâtiment du Nautique.



Création de trois centrales de production d'énergie photovoltaïque.



Installation de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques.



Inscription dans la démarche Climat-Air-Energie afin de structurer nos actions pour la transition écologique et d'obtenir des financements extérieurs.



Poursuite de la rationalisation et du verdissement de la flotte de véhicules de la ville en privilégiant les modèles électriques et hybrides.



Démarche zéro plastique à usage unique pour les événements de la ville et au restaurant scolaire, zéro pesticide pour l'entretien des parcs et jardins, organisation d'un grand nettoyage annuel, création du Défi Zéro Déchet...



Création de six refuges pour les oiseaux avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



Objectif 2

Protéger notre ressource en eau



Protéger nos rivières et notre lac : renaturation des étangs d'Arbère et de Crassier en lien avec l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques).



Labélisation du lac de Divonne-les-Bains « ENS » (espace naturel sensible) par le Département de l'Ain en 2021.



Lancement de la Déclaration d'Intérêt Public pour la protection de nos sources d'eau minérale Harmonie et Mélodie, par l'intermédiaire de la société AnteaGroup.



Objectif 3

Limitier les constructions et rendre nos aménagements plus cohérents



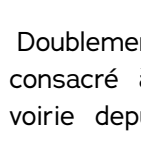
Adoption d'une charte paysagère et environnementale afin de rendre les projets urbains plus harmonieux, plus verts et plus respectueux de notre identité. La ville est accompagnée par un cabinet d'architecte conseil pour veiller à l'application de cette charte.



Diviser par 2 le nombre de constructions grâce au nouveau plan d'urbanisme et concentration des constructions dans l'EcoQuartier de la Gare.



Déclassement de 70 hectares de zones constructibles en zones naturelles et agricoles.



Doublement du budget (1,2 million) consacré à la rénovation de la voirie depuis 2020 : rénovation de l'avenue des Thermes, de la placette d'Arbère, d'une partie de la Vie de l'Étraz et de la rue des Hutins, installation d'enrobé phono-absorbant rue de Villard et avenue du Mont Mussy... 20% de ce budget est consacré aux mobilités douces.





Un cadre de vie préservé

Objectif 4

Réaliser un EcoQuartier de la Gare exemplaire



Poursuite de la concertation sur le projet d'ÉcoQuartier de la Gare.



10

Confirmation du choix de concentrer en centre-ville les futurs logements, afin de les rapprocher des commerces, transports et services.



Engagement de créer une résidence seniors dans le futur ÉcoQuartier.



Choix d'implanter dans l'ÉcoQuartier des commerces complémentaires à ceux du centre-ville.



Engagement de préserver les arbres des parcs et à en planter plus de 200 dans le futur ÉcoQuartier.



Conservation de 2 des 3 allées des Tilleuls.

Mise en place de la Maison du projet.



Concertation avec les recourants.





Une ville
apaisée



Objectif 5

Offrir le meilleur à nos enfants



Augmentation de la part de produits écoresponsables au restaurant scolaire à 75% en 2023.

Prix agrilocal 2022.

Poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Mise en place de projets pédagogiques dans les écoles pendant le temps méridien, et des études surveillées.



12



Soutien de la rénovation énergétique du collège Marcel-Anthonioz lancée en 2023 qui permettra de diviser par 2 les consommations

d'énergie.



Mise en place d'un recycleur électromécanique pour les déchets du restaurant scolaire qui seront valorisés par le service Parcs et Jardins afin de produire du compost en circuit court.



Mise en place d'activités au collège Marcel-Anthonioz et dans les écoles dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.



Ouverture d'un relais petite enfance et d'une crèche privée.



Objectif 6

Vivre en toute sécurité



Déploiement d'un plan d'installation de 150 caméras de vidéoprotection.



Lutte contre les incivilités du quotidien.



Réouverture des permanences de la gendarmerie de Divonne-les-Bains les lundis et mercredis de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.



Mise en place de travaux d'intérêt général pour les petites incivilités.



Collaboration accrue avec la gendarmerie, les douanes et les forces de l'ordre suisses afin d'endiguer les cambriolages.

Augmentation des effectifs de la police municipale et de la présence des agents sur le terrain. Mise à disposition de matériel innovant et adapté à leurs missions. Recrutement de trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pendant la saison estivale.



Organisation d'une journée annuelle de prévention des jeunes à la sécurité routière pour les sensibiliser aux dangers de la route.





Objectif 7

Prendre soin de chacun

Création du conseil municipal des seniors afin de mieux répondre aux besoins de nos aînés et notamment sur le transport à la demande.



14



Développement de la lutte contre les violences conjugales en partenariat avec les associations locales "Ni Putes Ni Soumises" et "J'ai compris, j'agis".



Développement des activités et animations à destination des seniors, en lien avec les associations, comme avec les apéros-guinguettes ou la semaine bleue.



Réhabilitation de l'Hôtel du Jura en logements pour personnes en situation précaire.



Soutien à la rénovation des logements sociaux de la commune.



Inauguration de la Maison de santé pluridisciplinaire en 2022 et travail avec nos partenaires pour augmenter l'offre de soin dans notre commune.



Création de permanences de Pôle emploi et des Finances publiques en mairie.





Objectif 8

Soutenir le tissu associatif et la pratique sportive



Développement des activités organisées dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 afin de mettre davantage de sport dans la vie des habitants et de faire rayonner Divonne-les-Bains et notamment par l'accueil d'équipes sportives professionnelles.



Accompagnement des associations dans leurs démarches administratives et financières par les services de la mairie.



Poursuite du projet de Village des associations afin de répondre aux besoins des acteurs associatifs.

Création d'un annuaire des bénévoles à destination des associations.



Organisation d'un forum des associations, d'une grande fête du sport annuelle et d'un trophée des quartiers.



Refonte du mode d'attribution des subventions aux associations avec des critères transparents.



Rénovation du bâtiment du Nautique pour en faire une salle des fêtes ouverte à tous et un équipement écoresponsable.





Une ville
rayonnante



Objectif 9

Valoriser nos atouts pour rayonner dans notre région



Lancement de la procédure de reprise des Thermes par un groupe spécialisé chargé de rénover et d'exploiter l'établissement avec trois objectifs : augmenter le nombre de curistes, développer un écosystème médical et développer un spa thermal.



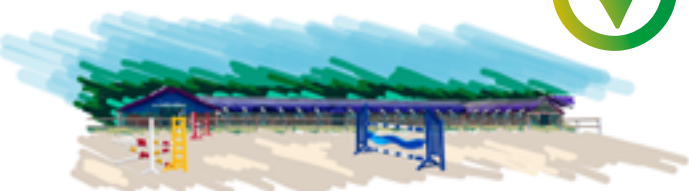
Accompagnement du propriétaire du château pour faciliter sa rénovation en hôtel-restaurant haut de gamme.



Accompagnement du casino dans ses travaux de rénovation et de montée en gamme. Aide à la réouverture du cinéma.



Accompagnement du centre équestre dans son développement.



Renouvellement du label 4 fleurs pour une ville plus fleurie, plus belle, plus verte.



Développement de l'hippodrome avec la création d'une nouvelle piste, la labélisation Grand Genève, l'organisation de courses de renommée nationale.



Développement des grands événements qui font rayonner la ville : Fête de la musique, le 14 juillet, festival de gastronomie Gourmandiv'...



Accueil de nombreuses réunions diplomatiques dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne en 2022.



Objectif 10

Aménager naturellement le lac et ses abords



Lancement du projet Grand lac afin d'en faire un grand parc naturel, avec davantage de place donnée à la nature, à l'eau, aux loisirs et aux activités sportives. 30 000 m² de bitume rendus à la nature.



18



Augmentation du budget de rénovation et d'entretien de la piscine municipale avec 300 000€ engagés depuis 2020.



Développement d'expositions culturelles aux abords du lac, sur le théâtre de verdure et au Jardin de la Rocaille.

Objectif 12

Préserver et valoriser notre patrimoine



Création et mise en place d'un parcours patrimoine à travers la ville.



Réhabilitation et valorisation de notre patrimoine bâti comme la Villa Beaujeu et l'église.



Rénovation et valorisation de la fontaine d'Arbère et de la petite rivière du port.





Objectif 11

Renforcer l'attractivité de notre centre-ville



Lancement de la rénovation de la partie haute de la Grande Rue afin de revitaliser les commerces et de donner davantage de places aux piétons, cyclistes et à la nature.



Recrutement d'un manager de centre-ville conjointement avec la ville de Gex dans le cadre de "Petites Villes de Demain" afin de redynamiser les commerces.



Mise en place d'une protection du linéaire commercial.



Confirmation du refus de transformer la zone artisanale en zone commerciale afin de soutenir nos commerces de centre-ville.

Promouvoir nos marchés hebdomadaires reconnus du vendredi et du dimanche.



Lancement des marchés nocturnes en 2022.



Création du salon des « 4 heures de l'emploi » afin de rapprocher acteurs économiques locaux et demandeurs d'emploi.



Objectif 13

Enrichir l'offre culturelle



Développement de l'offre culturelle de l'Esplanade du lac et de la Médiathèque.



20



Rénovation du hall de l'Esplanade du lac avec la création d'une deuxième scène.



Création des concerts de la pleine lune.

Création d'un festival de street art.



Développement des résidences d'artistes et des compagnies associées.



Création du festival « Rires Ô lac - Divonne-les-Bains » rassemblant stars de l'humour et jeunes humoristes.



Accompagnement des associations culturelles dans leurs projets.



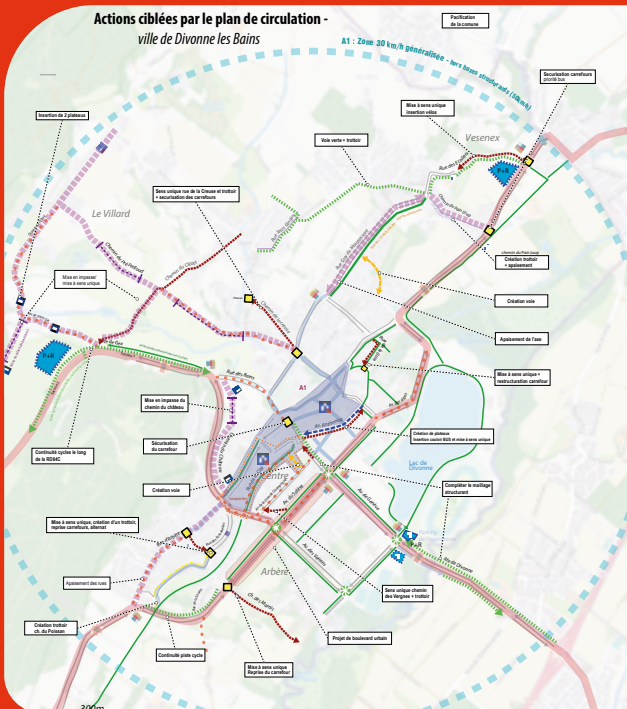


Une ville
connectée



Objectif 14

Donner la priorité aux mobilités douces



Création concertée d'un schéma de mobilités durables afin d'encadrer le trafic de transit, d'apaiser la circulation et de favoriser les déplacements doux.

En concertation avec les conseils de quartier.



Choix de limiter les rues principales du centre-ville à 20 km/h, les axes secondaires à 30 km/h et les axes principaux à 50 km/h.



Mise en place de 100 vélos électriques en libre-service. Douze stations sont installées à travers la ville.

Encouragement des agents de la mairie à se déplacer à vélo.



Développement de la voie verte et des pistes cyclables.





Installation de véhicules propres en auto-partage Citiz.



Mise en place d'une prime à l'achat de vélo de 200€ pour les vélos à assistance électrique ou cargos et de 100€ pour les vélos pliants ou à propulsion humaine.



Création de l'événement "Mai à Vélo" afin de promouvoir l'utilisation du vélo.



Mise en place d'un pédibus pour les écoles publiques de Divonne-les-Bains.

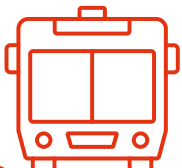


Soutien à la pratique du covoiturage en lien avec le Pôle métropolitain du Genevois français.



Travail avec les différents partenaires pour le développement des offres de transport en commun.

Mise en place d'une prime « transport » pour inciter à l'utilisation des transports en commun.



Développement du transport à la demande et de Mobidiv.



Objectif 15

Devenir la première « ville intelligente » du Grand Genève



Amélioration de la communication de la ville, désormais présente sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et Youtube. Développement de la vidéo.

Déploiement du réseau de fibre optique à toute la ville avec notre partenaire SIEA.



La ville est ville-pilote pour la dématérialisation des dépôts des autorisations d'urbanisme mise en œuvre par le SIEA.

Simplification des démarches en ligne pour les rendez-vous de documents d'identité, pour la réservation de salles ou pour les demandes de subventions.



Modernisation du magazine Je Vis à Divonne-les-Bains et création de la brochure Sortir à Divonne-les-Bains pour rassembler toutes les idées de sorties en un seul journal.

Création d'un journal dédié à la communication du Conseil Municipal des Jeunes et pour le Conseil Municipal des Seniors.



Création de 3 nouveaux sites internet ergonomiques et fonctionnels pour la Mairie, l'Office de Tourisme et l'Esplanade du Lac afin de mieux vous informer. Sites web responsives sur les smartphones et tablettes.





Une nouvelle
gouvernance



Une commune solidaire durant les crises

Covid-19

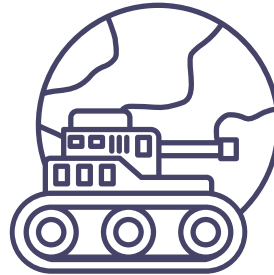
- Distribution de 40 000 masques.
- Achat de purificateurs d'air pour les écoles.
- Organisation de 2 centres de dépistage.
- Accompagnement du centre de vaccination.
- Création de fonds de soutien aux commerces et aux associations de 100 000€ chacun.



26

Séisme en Turquie

- Don de 2 000€ pour participer à l'effort humanitaire en aide aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie.



Guerre en Ukraine

- Organisation de collectes de vivres et de vêtements.
- Accompagnement des réfugiés accueillis à Divonne-les-Bains dans leurs démarches, organisation de deux cours de français par semaine.



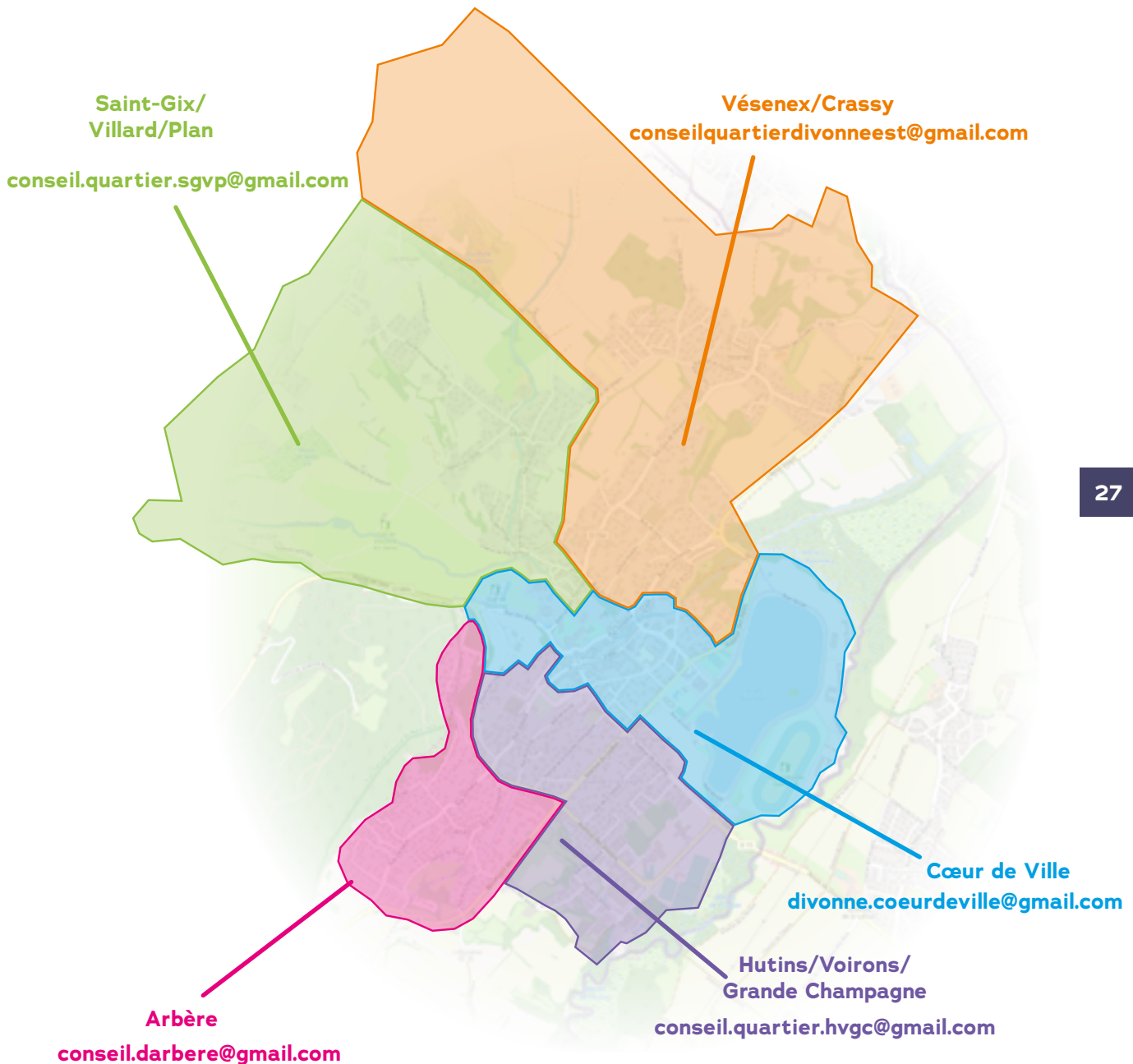
Crise énergétique

- Adoption d'un vaste plan de sobriété (diminution des chauffages et des éclairages, fermeture de certains bâtiments durant l'hiver).
- Accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics.
- Passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public.
- Développement de la production d'énergie renouvelable avec la création de trois centrales de panneaux photovoltaïques.



Les conseils de quartier, acteurs de notre ville

La ville de Divonne-les-Bains a créé cinq conseils de quartier : Arbère, Cœur de Ville, Hutins/Voirons/Grande Champagne, Saint-Gix/Villard/Plan, Vésenex/Crassy afin de les interroger sur de nombreux projets structurants tels que le schéma de mobilités durables, l'éclairage public, etc. Ils sont également dotés de budgets propres afin de réaliser des actions au plus près des habitants. Un premier bilan va être tiré après deux ans de fonctionnement.



De nombreuses consultations des Divonnais :

- Sur le projet Grand lac, les rythmes scolaires, le schéma de mobilités durables, l'ÉcoQuartier de la Gare, le fonctionnement des associations, la rénovation de la Grande Rue, la mise en place du pédibus, les noms des refuges pour les oiseaux...



Des grands projets pour



Les Thermes



La Grande Rue



Le Château

28

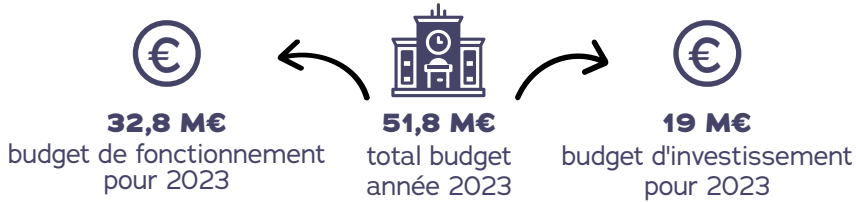


L'EcoQuartier de la gare





Un budget ambitieux

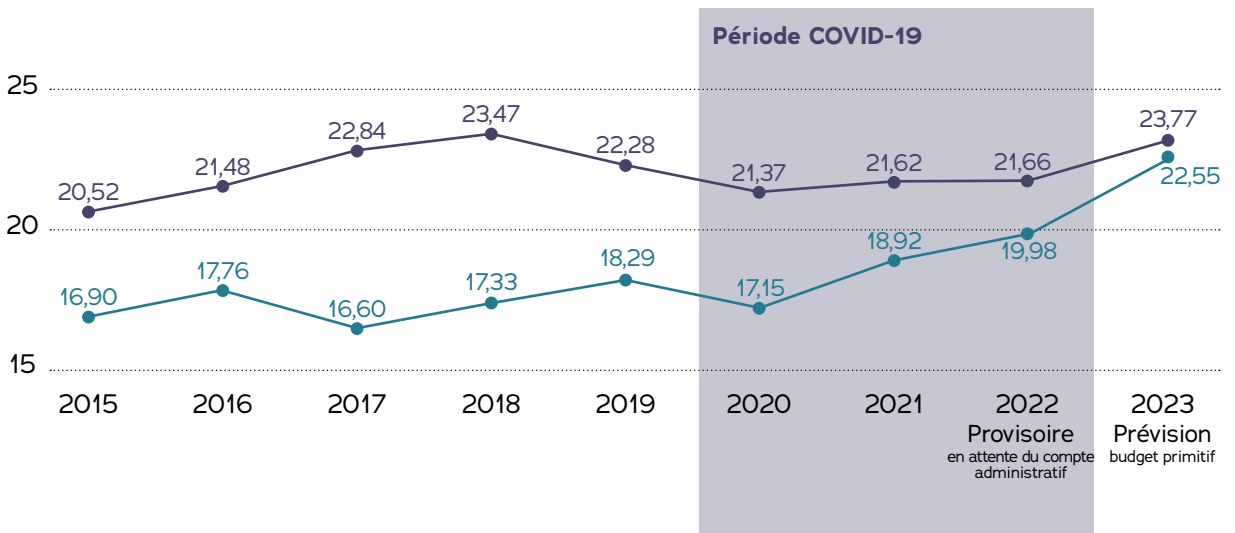


ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En millions d'euros



● Recettes ● Dépenses



30

Merci à l'ensemble de nos partenaires





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

3 ans de travail de la majorité à votre service !

Depuis 3 ans, nous travaillons au quotidien, main dans la main avec les agents communaux, pour mettre en œuvre la vision de Divonne-les-Bains que vous avez choisi à plus de 65% dès le premier tour des élections municipales. Depuis 3 ans, nous mettons aussi en œuvre notre méthode, celle de la concertation et d'une gestion financière responsable. Ensemble, nous parvenons à agir concrètement pour répondre aux besoins des Divonnais et pour dessiner le Divonne-les-Bains de demain. Nous serons fiers de léguer à nos enfants une ville plus

verte, plus solidaire, plus sûre, plus sportive, plus accueillante, plus commerçante, plus touristique, une ville qui connaît son histoire et répond aux enjeux du XXI^e siècle. Notre équipe est totalement mobilisée pour poursuivre la mise en œuvre de notre feuille de route durant les 3 prochaines années, avec vous et pour vous !

Pour les 3 prochaines années, espérons que les élus de l'opposition changent de comportement, fassent enfin des propositions constructives, cessent de demander des passe-droits, de diffuser de fausses informations et de se livrer à des attaques personnelles.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Nous voici arrivés à la moitié de ce mandat, si particulier à plus d'un titre :

Le scrutin singulier, frappé de plein fouet par la pandémie, donc une très forte abstention, qui a abouti à un score ne reflétant pas les véritables tendances d'opinions.

Puis le démarrage laborieux, , qui nous a privé de véritables débats vivants, nous obligeant à discuter par écrans interposés...(A quand la fibre ?)

Les sujets sont arrivés en vagues, tels des épisodes d'une série mélodramatique , au fil des épisodes.

Les recours contre le projet du Quartier de la Gare qui prend par conséquent un très important retard,

pénalisant ainsi le prochain mandat, la longue attente pour trouver un repreneur du Château, les incidents et la vétusté de la Piscine, la prolifération des algues dans le Lac, la fermeture des Thermes après des péripéties bactériennes, de chauffage... tous ces épisodes altèrent sérieusement notre image, dont nous ne bénéficierons pas encore longtemps.

Pour éviter de devenir une ville « surannée », les investissements devraient être à la hauteur des ambitions ! Les finances actuelles nous le permettent !

Que nous réserve la saison 2 ?

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Divonne-en-déclin : Château, festivals, cinéma, thermes et attractivité

Décisions marquantes depuis 3 ans :

2020 : EVS (l'Équipe de Vincent Scattolin) rompt le contrat avec Valvital et reprend la gestion des thermes. Après une étude coûteuse, le projet aqualudique près du lac est abandonné.

2021 : Nouveaux vélos en ville. Bravo ! Les citoyens souhaitent dialoguer avec EVS pour un quartier de la gare à taille humaine et moins artificialisé.

2022 : Arrêt des Vaches Folks à la 14^{ème} édition et de ça ? avant la 1^{ère} édition ! EVS dénonce le « laisser aller » de Valvital et ferme les thermes

Quel contrôle d'EVS depuis 14 ans ?

Avec 1000 curistes et 12000 visiteurs par an depuis 20 ans, les thermes sont pourtant un moteur de l'économie. EVS finance une partie des travaux du casino mais pas le cinéma qui s'arrête. Une ville moins attirante avec une image dégradée.

2023 : EVS affiche 7 Millions d'Euros d'excédent à fin 2022. Maintenir les thermes ouverts aurait coûté une petite partie : 2,5 ME. Le quartier de la gare et ses 1500 futurs habitants est « sur les rails ». En réalité, les recours contre le projet continuent. Seule concession : quelques arbres seront sauvés.

amauryguibert@divonne.fr

RENCONTRES CITOYENNES

DANS LE CADRE
DU BILAN DE MI-MANDAT

**VENEZ ÉCHANGER
AVEC VOS ÉLUS**

DU 5 JUIN AU 1^{ER} JUILLET



LUNDI 5 JUIN
DE 18H À 20H
PLACETTE D'ARBÈRE

VENDREDI 9 JUIN
DE 8H À 10H
MARCHÉ DU VENDREDI

MARDI 13 JUIN
DE 17H30 À 19H30
PLACETTE DE VILLARD

SAMEDI 17 JUIN
DE 9H À 11H
PLACETTE DE VESENEX

DIMANCHE 18 JUIN
DE 15H À 17H
ESPLANADE DU LAC

LUNDI 19 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE GUY-DE-MAUPASSANT

MERCREDI 21 JUIN
DE 14H30 À 16H30
PARC DU CENTRE-VILLE

DIMANCHE 25 JUIN
DE 10H À 12H
PLACE DE L'ÉGLISE

LUNDI 26 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE DU CENTRE

MERCREDI 28 JUIN
DE 14H30 À 16H30
PLACETTE DE SAINT-GIX

JEUDI 29 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE D'ARBÈRE

VENDREDI 30 JUIN
DE 17H30 À 19H30
LA BARONNE

SAMEDI 1^{ER} JUILLET
DE 10H À 12H
PLACE DE L'OFFICE DE TOURISME

Divonne-les-Bains
L'Ain en Léman